

Édito

par Abdellatif Keddad

Fort de son potentiel humain et des compétences dans l'industrie pharmaceutique, l'Algérie présente tous les atouts pour héberger le siège de l'Agence Africaine du Médicament (AMA), c'est en tous les cas la volonté exprimée par le ministre de l'industrie pharmaceutique. Ce système de réglementation à l'échelle continentale, devrait contribuer non seulement à l'amélioration de la santé publique et de la qualité de vie des patients, mais aussi à la mise en place de systèmes réglementaires harmonisés dans un secteur de pointe, à même de garantir la sécurité et l'efficacité des produits pharmaceutiques mis à disposition du public, avec renforcement de l'accès aux médicaments innovants. L'Algérie qui dispose en effet d'une expertise forte dans le secteur pharma, peut mettre à disposition des pays africains cette expérience, avec ses nombreuses ressources institutionnelles, scientifiques et réglementaires, moins d'une année après avoir déposé l'instrument de ratification de l'AMA.

Média du 1er Groupement de Pharmaciens

Avril 2022

N° 056

Ramadan 2022

Vœux de Yassine Leghrib, PCA Pharma Invest spa



C'est une très bonne nouvelle que la venue du mois sacré de Ramadan, une occasion pour chacune et chacun d'entre nous de Le recevoir dans l'humilité et l'amour de notre Créateur. Qu'Allah nous comble de ses faveurs, qu'il nous accompagne dans son chemin de lumière et nous rapproche de sa Grandeur. Puisse-t-Il nous donner la force de la patience et nous pardonner nos péchés. A chacune et chacun d'entre vous, permettez-moi de vous souhaiter au nom du Conseil d'Administration et de l'ensemble du personnel du groupe Pharma Invest, un bon mois de Ramadan.

Diabète et Ramadan

Evaluer le risque chez les patients diabétiques qui souhaitent jeûner

Chaque année dans notre pays, à l'approche du mois sacré de Ramadan l'un des cinq piliers de l'Islam, les diabétiques se posent régulièrement la question de savoir s'ils peuvent ou non jeûner. La réponse à cette question nécessite des précisions, car il doit s'agir d'une décision éclairée prise en concertation avec le médecin.

Epidémiologie

En 2019, à travers le monde 463 millions de personnes vivent avec le diabète, alors que dans notre pays, la prévalence a été de 14,4% en 2018 selon les résultats annoncés par [M. Belhadj & Co.](#)

L'étude EPIDIAR 2001 (Epidemiology of Diabetes and Ramadan) qui a ciblé 13.000 patients de 13 pays différents, rapporte que 42,8% des patients DT1 jeûnaient au moins 15 jours pendant le Ramadan contre 78,7% des patients DT2. Cette étude révélait que moins de 50% d'entre eux adaptaient leur mode de vie et leurs traitements.

L'étude DAR MENA de 2016 pour la région Afrique du Nord - Moyen Orient couvrant 10 pays, rapporte quant à elle

que chez les DT1, 76,9% avaient l'intention de jeûner, 72,3% ont jeûné plus de 15 jours et 48,5% ont jeûné durant toute la période de Ramadan. Chez les DT2, 86,3% avaient jeûné une partie du mois de ramadan et 57,3% ont jeûné tout le mois.

Rappels sur le diabète et physiologie

Pour aider à fournir les éléments pertinents et bien comprendre les enjeux, un rappel physiologique s'impose.

En période de Ramadan, l'augmentation de la durée entre les repas impacte directement la physiologie et les besoins durant le jeûne, auquel s'ajoute le changement du rythme du sommeil qui pourrait avoir un lien avec la résistance à l'insuline. Le glucose circulant permet à la cellule de produire de l'énergie sous forme d'ATP nécessaire au fonctionnement du corps humain. Il pénètre dans la cellule grâce à l'insuline. En période de jeûne, le glucose circulant diminue, faisant baisser la production d'insuline. Cela va provoquer une libération des réserves

(Suite page 2)

Au sommaire

- ◆ Vœux de Yassine Leghrib à l'occasion du Ramadan 2022
- ◆ Diabète et Ramadan: évaluer les risques chez les patients diabétiques qui souhaitent jeûner
- ◆ Portrait de pharmacien: Nabil Trabelsi « A cette époque la pharmacie était un sanctuaire »
- ◆ Covid 19 et antibiothérapie: utilisation de l'azithromycine et RAM

Diabète et Ramadan**Evaluer les risques chez les patients diabétiques**

suite de la page 1

(Suite de la page 1)

ves de glycogène hépatique qui ne couvrira les besoins que durant 24 heures. Puis, les autres sources comme les protéines (muscles) ou les acides gras sont sollicitées. Jeûner augmente la glycogénolyse (transformation du glycogène avec libération de glucose principalement par le foie) et la néoglycogénèse (fabrication de glucose à partir de substances non glucidiques). Les chercheurs de l'étude IDF - DAR de 2016 ont réalisé des dosages continus de glycémie avant et pendant le ramadan chez les diabétiques vs sujets sains. Ils ont montré dans leur étude [CREED](#) que le groupe des sujets sains, présentait une glycémie stable tout au long de la journée et une légère augmentation au moment du f'tor, alors que chez les sujets diabétiques il y avait d'importantes variations dont une augmentation rapide de la glycémie au moment de la rupture du jeûne.

Les risques pour le patient diabétique

L'[IDF DAR 2021](#) a présenté un **calculateur de risque** pour les patients diabétiques qui souhaitent jeûner. Il s'agit d'évaluer chez les patients 14 critères allant du type de diabète, à la durée du jeûne, avec le type de traitement, les co-morbidités, etc. Ainsi, les scores < 3 sont à faible risque, les scores compris entre 3.5 et 6,

sont classés à risque modéré et les scores > 6 sont classés à risque élevé. Les risques pour les patients diabétiques sont documentés à travers les études citées.

On retrouve les complications macro et micro vasculaires. Notons parmi les risques l'hypoglycémie, l'hyperglycémie, l'acidocétose, la déshydratation, la thrombose.

L'étude EPIDIAR rapporte que les risques d'hypoglycémie sévère sont 4,7 fois supérieurs chez les patients diabétiques DT1 et 7,5 fois supérieurs chez les DT2, alors que le risque d'hyperglycémie est 5 fois supérieur chez les DT2.

Contre indication au jeûne

En cas de diabète déséquilibré, le jeûne est contre indiqué. Il l'est aussi pour la femme enceinte et les sujets âgés qui présentent un risque élevé de déshydratation.

Les recommandations

Les guidelines [IDF-DAR 2021](#), recommandent d'éviter lors de la rupture du jeûne, les boissons et aliments très sucrés, le gras et l'utilisation modérée d'huile de cuisson. Il est aussi conseillé de rester bien hydraté, de consommer des fruits et légumes. L'activité physique doit être légère. Grâce aux dernières recommandations, les pharmaciens pourront accompagner leurs patients diabétiques dans les meilleures conditions.

Covid 19 et azithromycine**Utilisation de l'antibiothérapie en période de covid-19 et RAM**

La prise en charge des patients atteints de covid, suit un protocole thérapeutique défini par l'autorité sanitaire. Ces protocoles suivent les recommandations internationales, basées sur des conférences de consensus. Dans le cas de l'Algérie, le ministère de la santé, a diffusé le 6 avril 2020, une note ([06/DGSSRH](#)) qui élargi à tous les cas covid-19 confirmés même bénins, le protocole thérapeutique qui associe l'hydroxychloroquine avec l'azithromycine comprimé à raison de 500 mg à J1, puis 250 mg les quatre jours suivants. Protocole repris par le [Journal d'Informations en Pharmacologie d'Oran](#), et qui est suivi par de nombreux pays dont les USA, l'Inde, les Pays Bas, l'Italie. Aucun protocole ne comporte l'azithromycine seul. L'OMS a élaboré des [directives](#) dont les dernières datent de septembre 2021 pour tous les patients atteints de la covid-19. Le protocole thérapeutique intègre selon la gravité les anti corps monoclonaux, les anti-viraux et la corticothérapie. Des études ont rapporté l'effet anti viral de l'azithromycine sur les cellules épithéliales bronchiques. Les macrolides présentent en plus de leur propriété bactérienne, une activité immuno-modulatrice par diminution de la production de cytokines pro-inflammatoires. L'essai britannique [RECOVERY](#), concluait que l'azithromycine ne devait pas être utilisée chez les patients hospitalisés pour covid-19 en dehors d'une indication antibactérienne claire. Cet antibiotique présente de nombreuses interactions médicamenteuses et un risque d'allongement de l'intervalle QT (prudence de son utilisation avec d'autres médicaments allongeant l'intervalle QT comme l'hy-

droxychloroquine, les anti émétiques, les quinolones, les anti-arythmiques, les anti-dépresseurs, les anti-psychothétiques). Les chercheurs japonais de l'équipe de J. Komagamine & Co, ont évalué à travers une étude transversale rétrospective, l'utilisation des anti microbiens et des infections associées durant l'hospitalisation de 1056 patients atteints de covid-19 au Japon du 1er novembre 2020 au 9 octobre 2021. Les résultats ont été publiés dans le [JAMA](#), de février 2022. Sur les 1056 patients, 50,5% présentaient un covid léger, 29,6% une infection modérée, 19,2% une infection grave et 0,7% une infection critique. La fréquence de prescription des anti microbiens a été de 9,9% (n=104) avant l'hospitalisation et 1,7% (n=18) ont reçu un anti infectieux durant leur hospitalisation. Cette étude rapporte que les infections bactériennes concomitantes à l'infection au virus de la covid-19 étaient rares, rejoignant les résultats d'autres études. En Algérie, l'alarme avait été tirée par les spécialistes du secteur dont le professeur Mohamed Yousfi, président de la Société Algérienne d'Infectiologie sur la surconsommation d'ATB, souvent sans prescription avec les lourdes conséquences que cela pouvait avoir sur la résistances aux anti microbiens (RAM) et donc sur notre système de santé. Il rappelait que l'on ne traite pas les malades covid avec uniquement de l'azithromycine, d'abord cela ne soigne pas le malade puis cela engendre des RAM. Ainsi informés, les pharmaciens peuvent contribuer efficacement à limiter la résistance aux antimicrobiens—RAM.

Portrait de pharmacien, Nabil Trabelsi, « A cette époque, la pharmacie était un sanctuaire »

Le parcours de Nabil Trabelsi est riche d'enseignements, c'est le témoin d'une époque. Il décroche son diplôme de pharmacien à l'université d'Alger en mars 1980. Il est alors recruté par la CASOREC (actuelle CNAS) de Béjaïa où il fut durant un peu moins de deux années, le pharmacien responsable à la fois du laboratoire et de la pharmacie. A l'issue de cette période, il est appelé sous les drapeaux et rejoint après son instruction, l'hôpital régional de Constantine. A sa sortie, il est recruté à la direction départementale de la santé de Sétif, dans le cadre du service civil au cours duquel il assumera les fonctions de pharmacien inspecteur et responsable du laboratoire d'hygiène de la wilaya. Il y coordonnera le contrôle de la conformité des eaux, des denrées alimentaires et des lots de l'industrie alimentaire. Son champ d'activité d'inspection couvrait tout point où étaient stockés et dispensés les médicaments. Nabil a aussi assuré au cours de cette période et durant près de cinq années, les fonctions d'enseignement à l'école paramédicale, contribuant à la formation de plusieurs promotions de techniciens de la santé. Il découvrit le monde passionnant de l'enseignement pour lequel il s'était beaucoup investi afin d'offrir le meilleur encadrement à ses étudiants qu'il accompagnait également dans le laboratoire public. Des années plus tard, il continue de croiser ses étudiants devenus personnels de santé dans les différentes structures sanitaires de la région et qui lui témoignent respect et considération, bien que la mémoire lui fasse défaut pour mettre un nom sous ces visages.

Des compétences au service de la société et du citoyen qui imposaient le respect

Les praticiens médicaux, se retrouvaient autour de l'Union Médicale Algérienne (UMA), l'unique organisation professionnelle pour les médecins, pharmaciens et chirurgiens dentistes au sein de laquelle les bonnes relations confraternelles permettaient de tisser des liens de qualité, ce qui facilita notamment l'organisation de la formation continue via les journées médico-scientifiques. Le système sanitaire était tel qu'à cette époque, les médecins, pharmaciens et chirurgiens dentistes installés en libéral, consacraient la moitié de leur temps à l'hôpital pour une activité non rémunérée, dans le cadre de *'régime de la mi-temps'*. Nabil Trabelsi ajoute avec nostalgie, que le fait pour les praticiens d'avoir mis leurs compétences au service de la société, leur avaient conféré un très grand respect non seulement de la part de la population, mais aussi de l'administration. Il cite admiratif, l'exemple de feu Dr Amrane, le seul pneumo-physiologue de la région installé en libéral, qui débutait sa journée à 8h au niveau du DAT (Dispensaire antitubercu-



leux) jusqu'à 10 heures, puis il consultait au niveau du service de pneumo-physiologie de l'hôpital jusqu'à 12 heures pour ensuite se rendre au centre de médecine scolaire où il faisait du dépistage et consultait les enfants jusqu'à 14 heures. Ce n'est qu'après ce service civil, qu'il se rendait à son cabinet pour exercer en libéral.

La pharmacie était un sanctuaire

Après ses six années de service civil, Nabil s'installe en officine en 1987 selon le système du zoning qui interdisait les installations dans les chefs lieux de wilaya (zone 4). Il choisit Ain Oulmane, et les circonstances jouèrent alors en sa faveur, car au même moment, l'interdiction d'installation en zone 4 venait d'être levée, il réorienta son installation vers Sétif le chef lieu. Un des points forts de sa génération au début de son exercice, était le niveau d'organisation de ces professionnels qui se pliaient aux exigences du métier comme le respect des horaires et des gardes. Cela appuyait le respect non seulement entre les praticiens mais aussi celui que leur vouaient les citoyens et l'administration. Nabil Trabelsi rapporte qu'à ce moment lorsqu'il se rendait à sa pharmacie le matin 15 à 20 minutes avant l'ouverture, les patients qui attendaient au seuil de la porte ne pénétraient jamais, bien que la porte ne soit pas fermée à clé, avant que le personnel n'arrive mette sa tenue et procède à l'ouverture officielle. Cette considération que vouait le citoyen à son pharmacien, faisait qu'aucune discussion n'avait lieu parmi les patients qui s'étaient imposés le silence au sein de ce sanctuaire qu'était l'officine, offrant leur attention entière au moindre mot prononcé par ces blouses blanches de la santé lors de la dispensation des médicaments.

Création de l'Association des Pharmaciens de l'Est - APE, puis du syndicat SNAPO

Les aspects négatifs du moment portaient sur le monopole d'Etat dans la distribution, faisant que les PHARMS favorisaient la distribution de leurs agences. Cette situation d'injustice amena à la constitution d'un groupe autour de feu Abderrahim Zemmouchi qui porta le projet de la création de l'Association des Pharmaciens de l'Est (APE) en 1990. Le défunt fut élu président avec parmi les membres du bureau Abdesslem Krid, Hamza Benchicou, madame Meziani et d'autres. A noter que le premier et le seul bureau de wilaya de l'APE fut Sétif. A cette époque la loi sur les syndicats, ne permettait pas l'ouverture d'autres entités. Pour contourner cette interdiction, l'APE initia une grève mémorable devant le siège de l'ENCO-PHARM à Belvue à Constantine, en réponse au mode de distribution sélectif.

(Suite page 4)

Les membres du Conseil d'Administration

Yassine LEGHRIB, PCA
Mehdi CHEHILI, DG PID
Hichem ZOUAK, DG PIP
Fodil Mekidèche,
Mohamed SOUAKRI,
Samir ATTIA,
Abdelmoumene MAATALAH,
Abdelhakim MATALLAH,
Rabie ZIAR,
Leila KHENNOUF



Nabil Trabelsi, au cours des années 50



<http://pharmainvest.dz/>

Le Bulletin du Pharmacien

Média du 1er groupement de pharmaciens

Abdellatif Keddad

Rédacteur en chef

Pharma Invest spa

Société au capital social de

1 703 852 880 DA

Siège social

Cité Houari Boumediène - El-Eulma

Algeria

Téléphone : +213 36 76 12 16

Fax : +213 36 76 12 19

www.pharmainvest.dz

Messagerie : contact@pharmainvest.dz

(Suite de la page 3)

Gphal: « un bon syndicaliste ne peut pas forcément faire un bon manager »

Nabil Trabelsi se souvient des efforts qu'il développa pour la création du groupement de distribution Gphal constitué de 216 pharmaciens actionnaires qui vit l'élection de Hamza Benchicou président du CA. Nabil avait rapidement souligné une erreur commise portant sur le choix des dirigeants de l'entreprise basée sur l'idée reçue qui faisait penser qu'un bon syndicaliste pouvait faire un bon manager. Ce faux pas fut l'objet d'une pomme de discorde entre Nabil et ses camarades. A un moment où aucun grossiste n'existait, des négociations avaient cours entre Gphal et l'entreprise LPA de Boudouaou (l'une des toutes premières), qui était conventionnée avec les laboratoires pharma. Le responsable de LPA proposa lors d'une réunion, un appui financier et technique à la société Gphal, forte d'infrastructures confortables à El Eulma, Batna et Constantine, pour assurer la

distribution des produits sur l'ensemble du territoire. La proposition défendue par Nabil, ne fut malheureusement pas retenue pour des motifs qui relevaient plus d'hypothèses erronées que d'économie et d'accords commerciaux. C'est ainsi que les pharmaciens perdirent la possibilité de couvrir 100% du marché de la distribution des médicaments.

Sous le gouvernement de Mouloud Hamrouche furent engagées d'importantes réformes économiques et une refonte de l'Etat algérien qui avaient débuté en 1988. Nabil Trabelsi cite pour l'histoire que le chef du gouvernement avait été induit en erreur par des tiers qui cataloguaient l'APE d'être contre les réformes engagées, ce qui était faux et le groupe de pharmaciens s'est attelé à faire parvenir le démenti. Une anecdote vient appuyer le rôle positif qu'on joua les pharmaciens. Elle nous porte aux assises de la santé initiées au début des années 91 et où Mouloud Hamrouche qui était venu pour la clôture, en entrant

dans la salle des conférences s'est dirigé vers la table des pharmaciens et salua respectueusement le regretté Abderrahim Zemmouchi.

Après l'échec du groupement Gphal, Nabil ne baisse pas les bras, appuyé par les circonstances favorables qui amenèrent à l'adoption de la loi 90-14 relative à l'exercice du droit syndical et signée par le président Chadli Bendjedid le 2 juin 1990, ouvrant le champ syndical à toute organisation algérienne. Elle fut l'élément qui permit à l'APE de mobiliser les ressources et d'initier les réunions de concertations avec les pharmaciens engagés parmi lesquels on retrouve en plus des membres du bureau de l'APE, S'Oad Hamrou, Habiba Loucif, Z'Hor Bouyoucef et Omar Mehri que Nabil Trabelsi qualifie de cheville ouvrière pour n'en citer que quelques uns la liste étant longue, pour porter le projet de création du plus que nécessaire syndicat. Lors de l'assemblée générale constitutive en 1996 à l'hôtel El Aurassi à Alger, les membres présents décidèrent la création du premier syndicat des officinaux qu'ils appelèrent le SNAPO et élurent feu Abderrahim Zemmouchi comme premier président, Nabil fut élu vice président.

L'ordre des pharmaciens

Nabil Trabelsi rappelle que malgré la promulgation en 1991 du décret portant code de déontologie, les élections ne se sont déroulées qu'en 1993. C'est à cette date qu'il est élu dans sa région et qu'il intègre le Conseil National. L'année suivante, un recours est déposé par Djamel Ould Abbes, président de l'UMA pour vice de forme dans le calendrier électoral, un gel du processus électoral avait été prononcé par feu le professeur Yahia Guidoum, ministre de la santé de l'époque. Les organisations professionnelles se sont levées en un seul bloc pour manifester leur mécontentement. La plainte de l'UMA est ensuite arrivée à la cour suprême qui s'est prononcée dans les mêmes termes. Les élections n'ont pu être réorganisées, qu'en 1998 et Nabil Trabelsi n'avait plus représenté sa candidature. Déçu, il finira par quitter le syndicat et se retira de la scène professionnelle durant plusieurs années. Durant cette période, la situation

de l'officine avait continué de se détériorer. Yahia Guidoum, ministre de la santé, venait de supprimer l'arrêté portant nombreux clausus, ceci provoqua un séisme au sein de la profession. C'est alors que par acquis de conscience, persuadé qu'il pouvait contribuer à mettre en place une mécanique pour un exercice noble de la pharmacie, il se présentera aux élections du conseil de l'ordre de 2006 qui furent organisées par le ministère de la santé, suite à un dépassement de mandat. Fort de son charisme et de son sens de la défense de la pharmacie, il bénéficiera de la confiance des pharmaciens de sa région qui couvre les wilayas de Sétif, Bordj et Msila, et sera élu président de la SORP de Sétif, puis membre du Conseil National et vice président du bureau national.

L'issue pour l'officine: Les services liés à la santé

Les déviations dans les pratiques perpétrées par des pharmaciens, sont fort regrettables et blâmables. Pour que le pharmacien puisse jouer son rôle, il doit être derrière son comptoir, recevoir les patients pour dispenser des médicaments dans les meilleures conditions et fournir les conseils adéquats. Il estime que la revendication de l'augmentation des marges, qui est un sujet mis sur la table depuis 1998, pour lequel aucune suite n'a été accordée, nécessite d'explorer de nouvelles opportunités pour préserver l'officine comme les services liés à la santé prévus dans la loi santé 2018 qui peuvent prétendre à une rémunération. Ces services forment selon lui, la seule alternative de sortie de crise de l'officine. Les groupements de pharmaciens qui sont sur le terrain comme **Pharma Invest**, peuvent par leur réseau, leurs parts de marché, jouer un rôle prépondérant en accompagnant la formation des pharmaciens avec le conseil de l'ordre, pour l'acquisition des compétences pour la réalisation des services identifiés.

« Si la pharmacie est en situation difficile, je crois aux vertus de l'acharnement. Lorsqu'on veut quelque chose, avec de l'acharnement on peut l'avoir. Il y a de jeunes pharmaciens qui peuvent reprendre le flambeau et faire beaucoup de choses ». Nabil reste optimiste et volontaire.